

Ecole élémentaire Chartreuse
PV conseil école n°2
Vendredi 8 février 2019

Présents :

- Mairie : Mme Huyghe, Mr Loosdregt
- Parents d'élèves : Mme Blanc, Mme Bonnet, Mr Felin, Mme Vial,
- Enseignants : Mme Villard, Mme Chénéde, Mme Besset, Mme Duc

Excusés :

- DDEN : Mr Gavet
- Parents d'élèves : Mr Flandin, Mme David, Mme Derain et Mme Bentivegna
- Directrice Mme Guillaudin

1. Bilan des activités et projets

Cirque et arts visuels : projet autour du corps

Spectacle proposé aux familles jeudi 17 janvier suivi d'un moment convivial organisé par l'AAPEL.

CE2-CM1 et CM1-CM2 : 5 journées ski de piste au Collet d'Alleverd, à ce jour 3 sorties ont pu être faites. 2 avec Mmes Guillaudin et Villard et une avec Mmes Chénéde et Villard. En raison de la situation de l'école liée au remplacement de Madame Guillaudin, nous gérons les sorties et les échanges de service pour que celles-ci puissent se faire à la semaine. Nous informerons les familles des classes concernées, du maintien ou non des sorties skis, le mardi précédent la sortie.

Dans le cas où une sortie serait annulée, les enfants normalement régulièrement inscrits à la cantine pourraient venir avec leur pique-nique à la cantine.

Tous les CM1 : 4 interventions du centre Agathe pour apprendre d'où on vient, à protéger son corps. Les CM1 étaient avec Mme Guillaudin qui a pris du temps pendant ses jours de décharge pour encadrer cette intervention. Encore cette année, les échanges étaient très riches et les enfants très intéressés et actifs dans leur questionnement.

CM1-CM2 : en collaboration avec le policier municipal : permis vélo, intervention de la brigade de prévention de la délinquance juvénile sur les violences et sur le permis internet.

On fait venir ces intervenants parce que c'est au programme, parce que les enfants peuvent y être confrontés dès le primaire et qu'il vaut mieux une parole d'adulte habilité et expérimenté plutôt que des rumeurs entre copains.

Même si certains enfants sont encore protégés dans leur milieu familial ils vivent dans la cour ou les clubs de sports par exemple, et avec des enfants qui n'ont pas forcément les mêmes règles de vies. Ils sont alors confrontés à la parole de leurs pairs qui n'ont pas toujours la bonne distance. Il nous semble nécessaire, voire indispensable, de multiplier les explications et la prévention, par un maximum d'adultes habilités à le faire avant leur entrée dans l'adolescence.

Musique : début des séances (¾ h par classe et par semaine) prévu le 8 février avec le thème du cirque, spectacle prévu le vendredi 5 juillet 2019 matin, suivi d'un pique-nique école-famille, puis de la kermesse organisée par l'AAPEL après 16h30 dans la cour de l'école.

Noé avait la grippe cette semaine, les séances devaient donc commencer le 15 février.

Interbev : Les 4 classes ont bénéficié d'interventions sur l'élevage et la production agricole ainsi que sur l'équilibre alimentaire. Interventions instructives et adaptées à chaque classe d'âge. Un travail en classes prolonge ces interventions.

Carnaval : La date du carnaval tombant cette année sur un jour de classe (le mardi 5/03), les maternelles nous ont conviés à les rejoindre pour un défilé. Il aura donc lieu dans les rues du

Cheylas autour de l'école et de la mairie. Un mot d'information sera donné aux familles par le biais du cahier de liaison prochainement.

Les représentants de la mairie vérifient et nous informeront du type d'autorisation ou de déclaration que nous devons faire pour que cette manifestation ait lieu.

2. Réservation de salles pour des moments école/familles

Les gradins ont été rendus sales après le spectacle alors qu'il est interdit de manger dessus. La mairie a signalé aux enseignantes que les maitresses sont responsables de la propreté de la salle des fêtes (coup de balai pour enlever les gobelets et papiers s'il y a) et d'éventuels dégâts matériels qui pourraient être engendrés pendant et après le spectacle, parce que c'est l'école qui effectue la réservation. Les enseignantes ont expliqué qu'elles n'étaient pas au courant de cette règle et que par ailleurs, il est très difficile de s'interposer entre des parents et leurs enfants hors temps scolaire pendant les moments conviviaux tels que celui qui a été partagé le 17 janvier (Mme Chénéde a évoqué la discussion qu'elle a eu avec un parent qui lui signalait de ne pas interdire aux enfants de se balancer sur les rideaux car ce n'était plus de sa responsabilité mais de celle des parents).

Lors du spectacle du 17 janvier, les enseignantes pour la première fois, ont eu à installer des chaises pour qu'un plus grand nombre de spectateurs puisse s'asseoir ainsi que des grilles pour accrocher les travaux des enfants, elles demandent si cela est également de leur responsabilité.

Après vérification, la mairie a répondu que les enseignantes doivent faire la manutention des grilles mais que concernant les chaises, elles peuvent être mises par le gardien ou le personnel technique.

Les enseignantes notent ces règles qui avaient échappées jusqu'à présent à leur attention, et signalent qu'à l'avenir elles prendront en compte ces nouvelles contraintes pour organiser, ou non, de nouveaux spectacles à la salle des fêtes.

3. Points soulevés par les parents

Les parents tenaient à remercier tous ceux qui ont permis que le spectacle de cirque du 17/01 se fasse : intervenants Cirque et art visuel, les enseignantes, la mairie et tous les parents qui ont participé à la rencontre qui a suivi le spectacle.

4. Date du prochain conseil d'école

Lundi 24 juin 2019 18h00

Mme Chénéde pour la directrice.